

<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski de montagne n° 19-S058
Piz Ravetsch
Du samedi 23 au dimanche 24 février 2019 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **OUI**

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Pierre DAVAL

Vincent ROGER-MACHART

Coordonnées via le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Andermatt (1450) – VermigelHutte – Piz Alv (2769) – Piz Ravetsch (3007) – Capanna Cadlimo (2570)	1800 m	700 m
2 ^e jour :	Capanna Cadlimo (2570) – Piz Blas (3019) - Lai Da Nalps (1910) Piz Maler (2790) - Dieni (1350)	1500 m	3000 m

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.
N'oubliez pas que les changements de destination sont usuels.

Cartes : CNS 1/50000 : 255S (SustenPass) – 256S (Disenstis)

Appli Swiss Map Mobile

Topos : <https://www.camptocamp.org/routes/46033/fr/piz-ravetsch-traversee>

<https://www.camptocamp.org/routes/53309/fr/piz-maler-traversee-dorsale-ne-greatergreater-versant-n-tschamut>

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires dans NEIGES 2018) :

Cotation : Très bon skieur (PD+) - 3 skieurs
Type de course : T
Dénivelé journalier maximal prévu : 1800 m
Rythme d'ascension exigé : 400 m/h

Voir explications sur le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski de randonnée », rubrique niveaux

3.2 Particularités : **Courses longues exigeant une bonne condition physique**

3.3 Conditions d'hébergement : Refuge non gardé - <https://www.cadlimohuette.ch/>

3.4 Coût à prévoir (en plus du montant de l'inscription) : 100 FS

3.5-Arrhes :

Au cas où des arrhes auraient été versées par le CAF pour cette sortie, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement ou d'annulation.

4. Voyage :

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 22 février, rendez-vous à 21h00 (**à confirmer**).
Retour à Paris Porte d'Orléans, le lundi 25 février, vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties :

Voir le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski de randonnée », rubrique matériel.
Le casque est un équipement conseillé.

Le DVA est absolument obligatoire

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un DVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Au delà de la possession d'un appareil en état de marche, chaque participant doit en **maîtriser le fonctionnement en émission et en réception** et connaître le principe des méthodes de recherche de victime avec ces appareils

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Pelle à neige, sonde, lampe frontale, crampons légers, piolet léger ;

5.3 Nourriture à emporter :

2 vivres de course + repas du soir + petit déjeuner

Pour le refuge, prévoir seulement des aliments nécessitant de l'eau chaude – Eventuellement pâtes communes.

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, Carte d'identité

6. Réunion préparatoire

Contactez l'un des organisateurs par téléphone le mercredi précédant le départ.

Après confirmation de votre inscription, informez-nous par mail pour pouvoir mieux organiser le WE.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.